

FICHE D'AVIS

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE
DECHETS MENAGERS DE LA CUMPM

Document n° EVE - PON - MD - 1 - 016 (23/05/08)

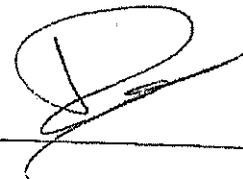
Date d'émission : 03/06/2008

Organisation émettrice de l'avis : ASSISTANT DU DÉLÉGANT

nombre de pages : 1

Nom de l'émetteur : Service DEA
du Cabinet MERLIN à Lyon

Date et visa : 03/06/2008



AVIS TECHNIQUE

Zone extérieure - Réseaux extérieurs

Demande non recevable.

EVERE a prévu dans l'offre et l'APS de prendre en compte les servitudes de réseau et les équipements de franchissements nécessaires (cf : D.1.1.3 de Mémoire technique de présentation des installations 1.2).

L'absence de provisions pour ces travaux de réseaux à l'extérieur du site provient d'une négligence d'URBASER, y compris de recherche d'informations, auprès du PAM lors de l'offre et des négociations.

A ce sujet, il convient de voir également le 8^{ème} alinéa de l'article 11 de la Convention de DSP.

Observations de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM :

Avis défavorable

Date et Visa de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM :

COMMUNAUTÉ URBAINE
MARSILLE PROVALE CE METROPOLE
EGL
Le Directeur Général Adjoint
Jean-François TOUREL